

Procès-verbal du Conseil d'Administration CCAS

2 septembre 2025

Membres présents :

Mmes JACOB, BENACEUR, DESCOMBES, FLAMAND, JULIEN, LEDY, –
Mr BERGERET, DEROT, LICHANI, MAHUET, TATU.

Membres excusés :

Mme BIOSA (a donné pouvoir à Mr DEROT), EL ABED, LAVEIX (a donné pouvoir à Mme BENACEUR),
LEPRETRE (a donné pouvoir à Mme JACOB) -
Mrs PRONCHERY, FOREST.

Appréciation du quorum :

- Jusqu'à l'étude de la 3^{ème} demande de secours du point 3 : 10 membres présents/17 : 13 voix (3pouvoirs)
- A partir de la 3^{ème} demande de secours du point 3, arrivée de Monsieur BERGERET : 11 membres présents/17 : 14 voix (3 pouvoirs)

Déroulé de la séance

1) Procès-verbal et compte rendu de la séance du 1^{er} juillet 2025.

Le procès-verbal du CA et le compte rendu de la commission d'attribution ont été validés à l'unanimité.

2) Point sur les aides CCAS de juillet - août 2025.

Présentation ci-jointe.

3) Examens des demandes d'Aides Financières.

- Trois demandes de secours ((eau, scolarité, activités enfants).

La commission a accordé 720€.

- Quatre premières demandes de Soutien Financier Retraité.

La commission a accordé 1 200€ répartis sur 3 mois.

Compte rendu distinct, réservé aux membres du Conseil d'Administration du CCAS.

4) Colis des aînés 2025.

En 2024 l'action a coûté 6 234€ (1 éphéméride, 1 mug et 1 ballotin de pâtes de fruit). Le budget pour 2025 a été maintenu à l'identique, soit 7 000€.

La préparation de l'action 2025 a commencé depuis juillet. Le groupe de travail souhaite maintenir un continu des présents semblables à 2024 : l'éphéméride (attendu par les seniors), 1 serviette de toilette au logo de la Commune (présent qui se conserve), 1 ballotin de friandises.

Après réception des devis, le groupe constate que l'augmentation des coûts sur 2025 ne permet pas d'assurer l'action avec un budget identique à 2024 et nécessite un supplément à hauteur d'environ 1 000€.

Après avoir recueilli l'avis favorable du Président du CCAS, le groupe de travail sollicite l'avis du Conseil d'Administration pour permettre d'adapter le budget de l'action d'environ 1 000€ supplémentaire. Le budget du CCAS permet cet ajustement.

L'ensemble des membres présents approuve à l'unanimité la proposition.

5) Questions diverses.

Monique JACOB informe le Conseil d'Administration de la fermeture de l'antenne des Resto du Cœur de Belleville-en-Beaujolais, pour des raisons propres à l'organisation interne de l'association. Les distributions devaient reprendre à partir de septembre, dans le nouveau local fourni par la Mairie.

La situation, indépendante de la volonté de la mairie risque de mettre en difficulté les habitants en situations de précarité.

Dominique DESCOMBES indique que pour l'instant, Il n'y a pas eu d'incidence sur les nouvelles demandes auprès du Secours Populaire, mais l'association craint de ne pas pouvoir absorber les demandes, si les Resto du Cœur tardent à réouvrir.

**Prochaine séance du Conseil d'Administration du CCAS –
Mardi 7 octobre 2025 à 18h15
Salle des Conseils**

Monique JACOB,
Vice-Présidente du CCAS

Brigitte JULIEN,
Secrétaire du CCAS

